



# **Rapport sur l'exercice des droits de vote**

## **Année 2025**

*Document établi conformément à la politique d'engagement et de vote de  
Matignon Finances*

## 1/ Rappel de la politique de vote aux assemblées

---

La politique générale de vote de Matignon Finances concernant les votes aux assemblées des sociétés détenues en portefeuille est décrite dans notre Politique d'engagement et de vote, disponible sur le site internet de Matignon Finances dans la rubrique « [Informations réglementaires](#) ».

Matignon Finances, conformément à sa politique d'engagement et de vote, a pour objectif de voter à l'ensemble des assemblées générales des sociétés pour lesquelles elle est responsable de l'exercice des droits de vote, dès lors que cela est techniquement possible.

Pour rappel, Matignon Finances a recours aux services de ISS en tant que conseil pour l'exercice des droits de vote, et les votes sont effectués via la plateforme ISS. Les décisions de vote sont prises par l'équipe de gestion en charge du suivi des sociétés, la plus à même d'en connaître les spécificités et les enjeux, et d'établir, le cas échéant, un dialogue approprié avec les sociétés concernées.

## 2/ Exercice des droits de vote de l'année 2025

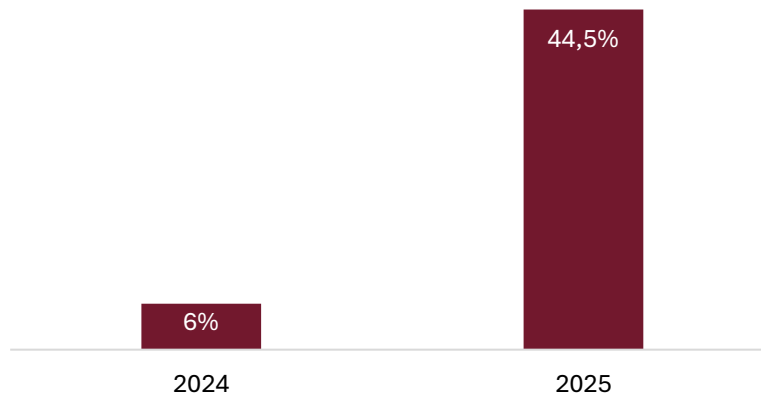
---

### 2.1 / Statistiques globales

En 2025, Matignon Finances a voté lors de **61** assemblées générales, sur un total de **137** assemblées générales éligibles, soit **44,5 %** des assemblées générales des sociétés détenues en portefeuille à la date du vote. 27,7 % des assemblées générales votées ont reçu au moins un vote contre une des résolutions. Près de **90 %** des assemblées générales votées concernaient des sociétés françaises.

Lors de ces 61 assemblées générales, Matignon Finances a voté 1 396 résolutions. Environ **13 %** de ces résolutions ont fait l'objet d'un vote contre.

Historique du taux de vote aux AGS de Matignon Finances



## 2.2 / Statistiques sur les assemblées générales

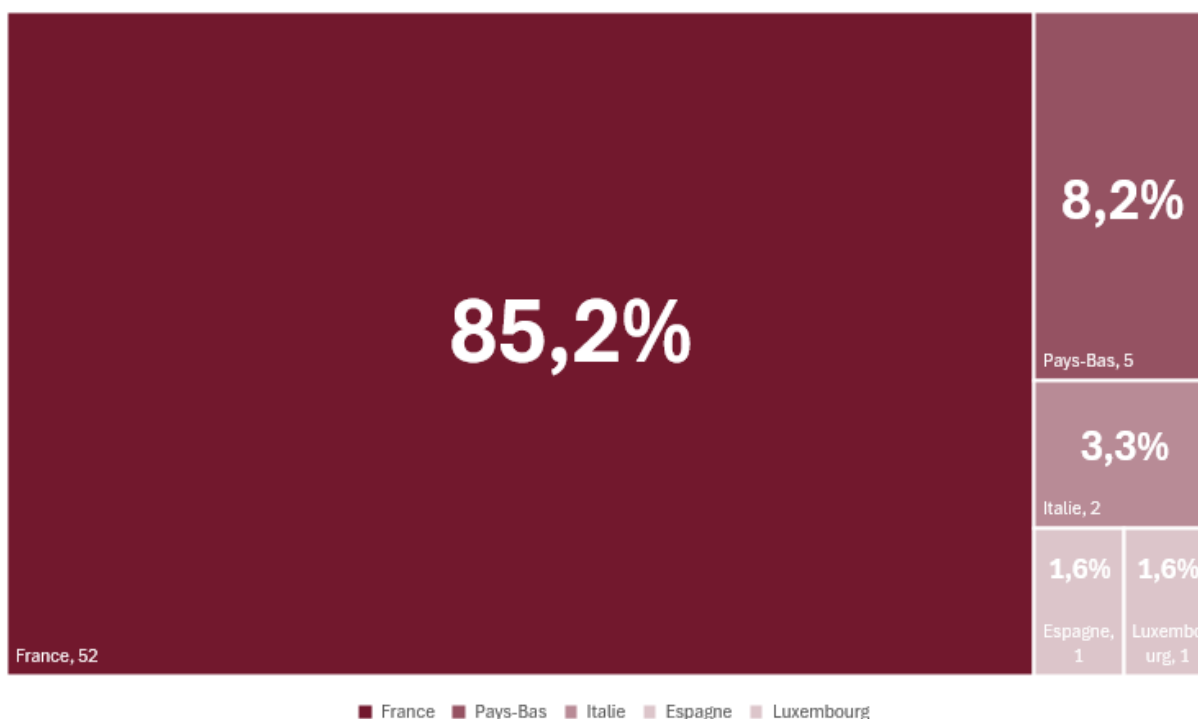
### Assemblées Générales où nous n'avons pas voté :

Matignon Finances n'a pas voté lors de 76 assemblées générales sur les 137 assemblées générales éligibles en 2025. La majorité des assemblées générales non votées concerne des sociétés **non françaises**, pour lesquelles Matignon Finances n'exerce pas systématiquement ses droits de vote.

### Répartition des votes par pays :

Le nombre d'assemblées générales votées s'exprime en valeur absolue.

La proportion en pourcentage correspond à la part de chaque pays dans le total des assemblées générales votées. Par exemple, **Matignon Finances a voté à 52 assemblées générales en France sur un total de 61 assemblées votées, soit 85,2 % du total.**



## 2.3/ Statistiques sur les résolutions

### Répartition des votes exprimés :

En 2025, Matignon Finances a exprimé **1 396** votes sur des résolutions soumises aux assemblées générales. 86,6 % des votes exprimés ont été favorables, tandis que 13,4 % des votes ont donné lieu à un vote contre.

<b>Nombre de résolutions votées</b>	<b>1396</b>
-------------------------------------	-------------

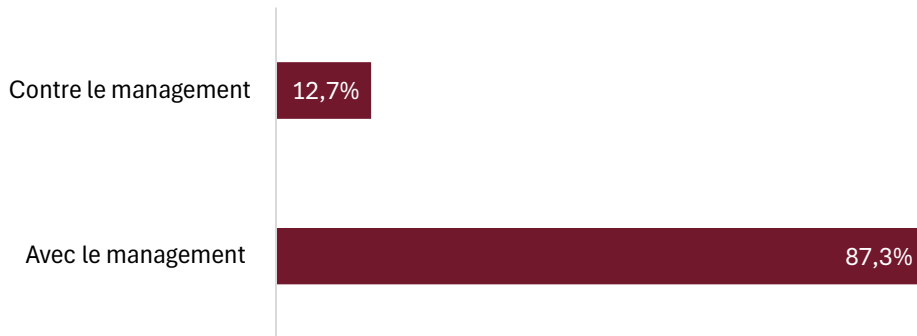
Nombre de votes « <b>pour</b> » par Matignon Finances	<b>1209</b>
---	-------------

Nombre de votes « <b>contre</b> » par Matignon Finances	<b>187</b>
---	------------

Alignement des votes avec la politique de vote :

Les votes exprimés par Matignon Finances ont été très largement conformes à sa politique de vote. **98,7 %** des votes ont été exprimés en ligne avec la politique de vote, tandis que 1,3 % des votes se sont écartés de celle-ci.

Alignement des votes avec les recommandations du management :



Assemblées générales ayant fait l'objet d'au moins un vote contre :

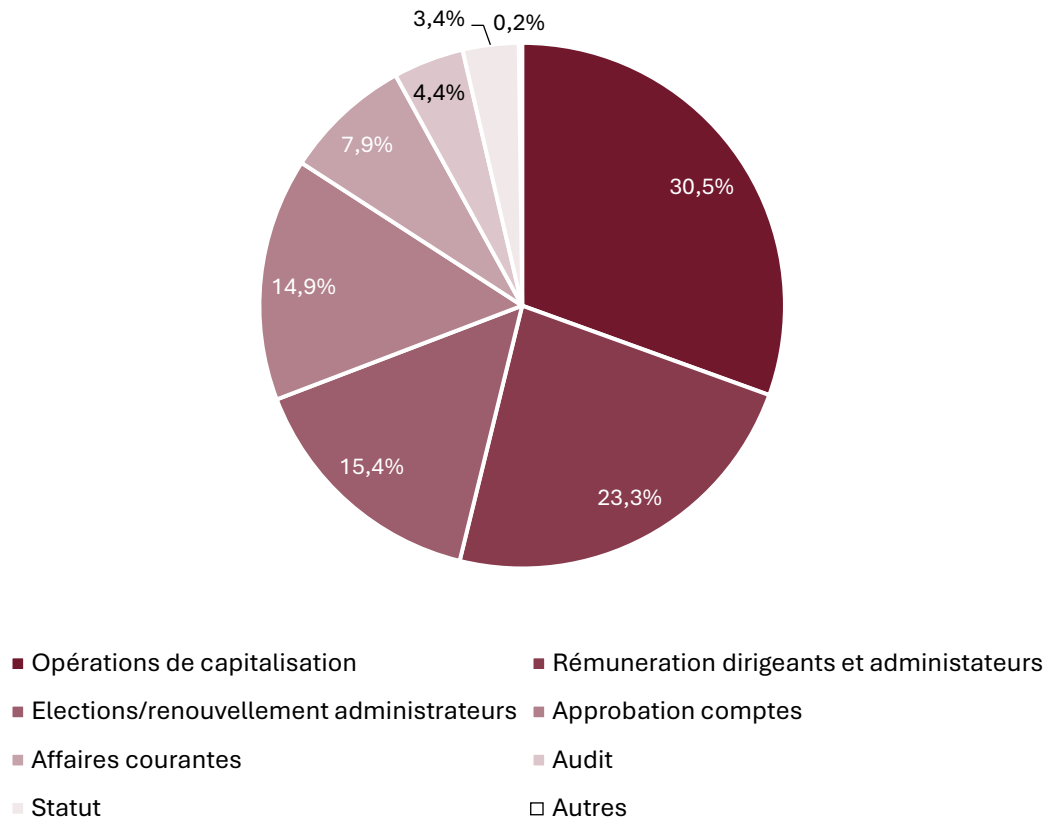
Les assemblées générales ayant fait l'objet d'au moins un vote **contre** ont représenté **27,7 %** des assemblées générales votées en 2025. La majorité des assemblées générales, soit 72,3 %, n'ont donné lieu à aucun vote contre.

Sur l'ensemble des votes contre l'avis du management seulement 4 résolutions ont été rejetés. Sur les 18 résolutions pour lesquelles nous avons votés favorablement à l'encontre de notre politique de vote l'ensemble n'ont pas été approuvées à l'exception d'une seule résolution.

Nos votes d'opposition se sont concentrés sur les catégories suivantes : les politiques de rémunération variable excessive ou non alignée avec les objectifs opérationnels moyen terme pour les mandataires sociaux, les élections ou réélections d'administrateurs pas suffisamment indépendants ou compétents, autorisations d'augmentation ou d'émission d'instrument fortement dilutif.

Certains de nos votes sont allés en revanche contre notre politique de vote notamment concernant les augmentations de capital et instrument dilutifs nous avons votés pour plusieurs résolutions pour deux sociétés de petites et moyennes capitalisations en phase d'hypercroissance et de forte conquête de part de marché. Dans le cas de ces résolutions le dépassement des seuils de dilution (supérieur à 10% du capital sans droit préférentiel de souscription) sont justifiés par des besoins de financement conséquents.

Répartition thématique des résolutions votées en 2025 :



Nous constatons que Matignon Finances a été principalement appelée à voter sur quatre thématiques majeures en 2025 : les opérations de capitalisation (**30,5 %**), la rémunération des dirigeants et des administrateurs (**23,3 %**), les élections et renouvellements d'administrateurs (**15,4 %**) et les approbations des comptes (**14,9 %**). Les autres thématiques, notamment les affaires courantes (7,9%), l'audit (4,4 %), les modifications statutaires (3,4 %) et les résolutions diverses (0,2 %), ont représenté une part plus marginale des résolutions soumises au vote.

Résolution ESG :

En 2025, les résolutions relevant des critères ESG concernaient majoritairement le critère gouvernance (G). Toutefois, nous avons identifié **4** résolutions, qui selon, nous relèvent essentiellement du pilier **environnemental** (E).

Résolutions au sujet de la rémunération des dirigeants et administrateurs :

Cette année, **332** résolutions ont concerné la rémunération des dirigeants et des administrateurs. Parmi ces résolutions, 273 ont fait l'objet d'un vote favorable, tandis que **59** résolutions ont donné lieu à un vote contre, soit environ **18 %** des résolutions relatives à la rémunération.

À noter que l'ensemble de ces résolutions ne relève pas exclusivement de la classification « Say on Pay », cette analyse incluant également des résolutions portant sur la rémunération des dirigeants non-mandataires sociaux ainsi que sur la rémunération des administrateurs.

## **Moyens de mise en œuvre**

---

Les votes sont effectués au travers de la plateforme mise à disposition par notre banque dépositaire. Cependant, certains votes sont effectués directement auprès de la société, en particulier quand les titres sont détenus au nominatif.

Nous estimons cependant être suffisamment proches des sociétés par notre processus d'investissement pour ne pas avoir à participer physiquement aux assemblées générales. Pour discuter avec les dirigeants, nous privilégions les rapports en tête à tête aux réunions formelles que sont les Assemblées Générales.

Bien entendu, chaque vote fait l'objet d'une analyse des résolutions soumises au vote. Nous sommes en particulier sensibles au respect des intérêts des actionnaires minoritaires (augmentations de capital sans droits préférentiel de souscription...).